

Ouverture à 14h

180 personnes présentes : Personnels de la DRONISEP, PsyEN, DCIO, PsyEN stagiaires personnels administratifs des CIO, représentants des organisations (syndicats, associations).



A la tribune :

- Pascale Boichat représentante de l'ACOPF
- Lina Melillo, déléguée régionale adjointe de l'ONISEP, membre de l'association des directeurs de CIO
- Christine Zani, présidente de l'association académique des directeurs de CIO, directrice de CIO
- Adeline Lheullier, PsyEN représentante SNES
- Henry Lostette, enseignant, co-secrétaire académique du SNES
- Victorien Bouilhac, PsyEN représentant SGEN
- Mohamed Essari, directeur de CIO, représentant SGEN
- Vincent Metzinger, enseignant, représentant FO

Rappel du contexte général, présentation et prise de parole de la tribune.

- Contexte politique qui vise à casser l'ensemble des services publics, pour ce qui nous réunit aujourd'hui le service public d'orientation qui doit rester service public d'Etat. Remarque du représentant FO qui, en tant qu'enseignant, soulève son attachement à un service public d'orientation au sein de l'Education Nationale.
- Importance de faire comprendre la stratégie globale de défense des services publics et de fédérer l'ensemble des partenaires.
- Avant-projet de loi (« Pour la liberté de choisir son avenir professionnel ») qui prévoit le transfert de l'information sur les métiers et les formations et des DRONISEP aux Régions (ONISEP national reste Etat). Rien n'est dit par contre sur la mission d'accompagnement des politiques éducatives publiques et sur l'accompagnement des équipes pédagogiques (FOLIOS...). Qui va reprendre ces missions ? Officines privées ? Le texte de loi vient du ministère du travail. Le transfert est prévu dès janvier 2019.

- Projet d'affectation des PsyEN en EPLE (peut être sous la responsabilité des chefs d'établissements) et fermeture de l'ensemble du réseau des CIO sans que cela ne soit encore inscrit dans le projet de loi ni encore précisément daté. Toutefois, c'est le discours tenu à l'ensemble des syndicats et associations qui ont été reçus séparément au ministère.

L'objectif de cette AG est de trouver ensemble les leviers et moyens de communication et d'actions pour défendre :

- Le maintien des DRONISEP au sein de l'Education Nationale et d'une information objective, exhaustive en préservant ses 3 principales missions
- Le maintien du réseau des CIO au sein de l'Education Nationale
- Le maintien de l'affectation des PsyEN et des personnels administratifs en CIO



Echanges avec la salle/Propositions

- Pour les chefs d'établissement, pas forcément plus de présence dans leurs EPLE.
- Dans quelle mesure, juridiquement, peut-on modifier nos contrats et conditions de travail ?
 - o Des décrets peuvent les modifier. Cas des professeurs par exemple contraints de changer d'EPLE ou de spécialité si la spécialité n'existe plus.
- Hypothèse de l'évolution du temps de travail hebdomadaire (terminé les permanences pendant les congés scolaires donc plus d'heures à effectuer par semaine)
- Qu'en est-il des publics accueillis au CIO qu'on n'a pas dans les EPLE (jeunes adultes décrocheurs, EANA, privé sous contrat, agriculture...)?
- Question du matériel, tests, des ressources : les EPLE s'engageront ils à financer ?
- Actions déjà réalisées par certains CIO comme courrier aux chefs d'EPLE, à utiliser pour d'autres partenaires (SPRO, politiques...), courrier présentant les différentes activités en CIO.
 - o Important d'informer les chefs d'établissement mais il serait bien d'utiliser un courrier commun avec les logos de tous afin de donner plus de poids. Rien n'empêche d'informer localement en attendant ce courrier.

- Penser aux partenaires extérieurs/à un public en marge comme PJJ, aide sociale à l'enfance...
- Faire prendre également conscience du rôle des CIO dans les animations de district, bassin, dans l'organisation de forums...
- Pour l'information des familles, passer par les EPLE, par PLACE par exemple.
 - Pour diffuser via PLACE, cela relève de la responsabilité du chef d'établissement. Attention à rester dans le cadre de nos missions.
 - Décider d'une journée de grève commune aux CIO et monter une grande action de communication (tracts) sans être hors cadre.
 - Possibilité de diffusion de tracts aux élèves (ou tout autre personne) sur la voie publique mais pas au sein des EPLE sauf avec accord des chefs d'établissement et sous enveloppe à distribuer pour diffusion aux familles.
- Choix dans certaines académies de se retirer des établissements
 - Fait en 2003 mais très insatisfaisant. Peut mettre à mal la bonne intégration du PsyEN au sein des équipes. Remarques de certains chefs d'établissement « on s'est très bien débrouillés sans vous »
 - Cela semblait approprié en 2003 car le projet était un transfert des personnels aux Régions. Cette fois, il s'agit d'un transfert aux EPLE ;
 - Le retrait des EPLE n'est pas pertinent dans la mesure où cela donne une image négative des services et qu'il faut être présents pour communiquer et obtenir leur soutien.
 - Une communication lors des conseils d'administration pourrait s'avérer judicieuse.
- Peut-on communiquer via le site officiel ou Facebook des CIO ?
 - Non, pas sur les sites officiels ni sur les FB des CIO qui sont des émanations des CIO. Possibilité de créer une page privée (par exemple « l'ONISEP on y tient »)
- La communication ne doit pas être centrée sur les conditions de travail mais il faut rendre nos actions le plus visibles possible, communiquer sur nos compétences afin de faire réagir favorablement l'opinion publique.
 - Une conférence de presse inter organisations est prévue le lundi 16 avril
- Plutôt que de lister ce qu'on sait faire : « voilà ce que vous perdez si les services disparaissent » et imaginer une facture factice à distribuer à tout consultant du CIO. M.Tragno se propose de réaliser le listing et la facture. Y adjoindre une pétition à destination des usagers.
- L'ACOPF nationale a fait un courrier à l'ensemble des CIO, aux députés. Audience le 23/04 au ministère. Sondage sur le site, à remplir dans les CIO et en établissement.
- Intervenir sur des actions visibles faites par les CIO (commissions...) Bloquer par exemple les dossiers administratifs, ne pas aller en commission d'appel...
 - Attention à se protéger. Obligations de service liées à la fonction, cadre juridique. On ne peut pas se soustraire à ce qui est statutaire.
 - Ne pas pénaliser les usagers, souvent ceux les plus en difficulté.
- Port d'un badge « CIO » pour la visibilité et /ou un brassard.

- Affichage symbolique à l'extérieur des CIO
- Prendre contact avec le CHSCT individuellement, demande dématérialisée sur PIAL.
- Bloquer les articles de presse demandés par le SAIO

Actions proposées soumises au vote

180 votants

1/ Solliciter individuellement le CHSCT. Demande dématérialisée à faire sur PIAL

142 pour

10 contre

28 abstentions

2/ Affichage extérieur symbolique au niveau des CIO : « non à la fermeture des CIO »

176 pour

4 contre

0 abstentions

3/ Distribuer aux consultants des factures factices

153 pour

16 contre

11 abstentions

4/ Dossiers 3^{ème} PrépaPro : réception des dossiers dans les CIO (pour les départements 54-57 et 88) et renvoyer directement aux DSDEN

159 pour

12 contre

9 abstentions

5/ Grève et mobilisation le jeudi 19 avril au matin devant le rectorat : RDV fixé à 10h

179 pour

1 abstention

Suite à cette AG, une demande d'audience en urgence à la Rectrice est faite le lendemain par le collectif.

Séance levée à 16h30